

## Total illégal au Sahara Occidental

La compagnie française Total a signé avec le royaume marocain un contrat monstre de prospection pétrolière au Sahara Occidental. La nouvelle carte publiée sur les pages Web de l'ONHYM, la compagnie nationale pétrolière marocaine, montre un bloc massif, couvrant une surface de plus de 100,000 km<sup>2</sup>. Le nom du nouveau bloc est Anzarane Offshore.

Le Sahara Occidental est un territoire non-autonome selon l'appellation onusienne, c'est à dire une colonie. Le territoire est partiellement occupé militairement par le Maroc depuis 37 ans. Plus de 160 000 réfugiés survivent depuis cette date dans le désert algérien, alors que leur territoire est riche.

Lorsque Total - alors TotalFinaElf - a signé une licence pour la même superficie en 2001, le Conseil de Sécurité de l'ONU a demandé à son Bureau juridique de produire un avis sur la légalité de l'accord de l'entreprise avec le Maroc. Le bureau juridique a conclu à la violation du droit international si l'exploration ou l'exploitation étaient menées au mépris des souhaits et des intérêts du peuple du territoire.

Les Sahraouis, le peuple autochtone sur le territoire, n'ont toujours pas été consultés sur la question, ni leur représentant officiel, le Front Polisario. Les activités sont donc illégales.

Selon Western Sahara Resource Watch (WSRW), le contrat sur ce bloc massif de Total au large du Sahara Occidental a été signé le 6 décembre 2011. L'accord est très probablement un accord de reconnaissance - le même genre d'accord détenu par la compagnie dans la même région pour la période 2001-2004. Il se dit que l'accord est valable pour une période de 12 mois.

Cela signifie que l'accord expirera dans les tous prochains jours. Total doit, en d'autres termes, choisir de laisser expirer l'accord sans renouvellement (comme cela a été fait en 2004), de prolonger le contrat, ou de le faire évoluer en un contrat d'exploration à part entière.

Les organisations signataires de cet appel demandent à toute personne ou institution en capacité d'agir de mettre immédiatement ce sujet en question avec la direction de Total. Ils doivent demander à la fois une garantie qu'aucune activité d'exploration n'aura plus lieu au Sahara Occidental occupé, et une explication sur la façon dont cela a pu se produire en premier lieu.

Le retour de Total au Sahara Occidental occupé est une triste nouvelle pour le peuple sahraoui. En faisant cela, Total compromet directement les efforts de paix de l'ONU et sabote le droit international. Nous lançons un appel à la compagnie pour qu'elle reconsidère immédiatement son implication sur ce territoire.

Les signataires feront le nécessaire pour obtenir les condamnations que mérite cette complicité dans l'oppression et la souffrance du peuple sahraoui.

Le 6 décembre 2012

Signataires :

CEDETIM, APSO et son réseau, CORELSO, AFASPA, Union syndicale Solidaires, Sortir du Colonialisme, WSRW, Survie, Caritas Algérie, CNT-F, Association des Sahraouis en France, AARASD, ATTAC, Afriques en lutte, Parti de Gauche, PCF, Les Jeunes Ecologistes

CEDETIM, APSO et son réseau, CORELSO, AFASPA, Union syndicale Solidaires, Sortir du Colonialisme, WSRW, Survie, Caritas Algérie, CNT-F, Association des Sahraouis en France, AARASD, ATTAC, Afriques en lutte, Parti de Gauche, PCF, Les Jeunes Ecologistes.